

Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en
oeuvre du plan d'aide à la réussite
du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu**

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Serge Brasset
Directeur général
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
30, boul. du Séminaire C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1

Objet : Suivi (2001-2002) de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles dont le tutorat par les pairs, l'enseignement par projets et les ateliers d'aide à l'apprentissage en plus de la diffusion d'une meilleure information sur le cheminement scolaire.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan pour en améliorer la performance, notamment le suivi des élèves sous contrat de réussite et la préparation à l'Épreuve uniforme de français.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche